

Commissaires de justice : une nouvelle application pour créer des jumeaux numériques



© 2023 Les Echos Publishing

Les commissaires de justice de la Cour d'appel de Paris se dotent d'un nouvel outil qui permet de faire le lien entre un objet physique (documents, actes, biens mobiliers...) et son double numérique. Ce lien étant établi en marquant le bien à l'aide d'une encre invisible, indélébile et pourvue d'un ADN spécifique. Étant précisé que ce double numérique sera intégré au sein de la blockchain LEGIDE.

Véritable passeport dématérialisé, le jumeau numérique (Unikbase) est un objet digital unique (NFT) qui contient deux types d'informations : des informations utiles se rapportant à un objet physique (rapport d'authenticité, certificat de propriété, photographies, rapport de condition, données historiques...) et la preuve de son lien unique et inaltérable avec l'objet physique auquel il se rattache (marquage).

Parmi les applications concrètes de ce nouvel outil, citons les ventes aux enchères. Par exemple, dans ce cadre, un commissaire de justice pourra créer des jumeaux numériques pour chaque objet vendu. Ces doubles pourront être utilisés par leur propriétaire avec des tierces parties (assureurs, transporteurs, acheteurs...) tout au long de la vie de l'objet.

© 2023 Les Echos Publishing